



## DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de février 2022, le Conseil a pris les décisions suivantes :

### FAITS MARQUANTS

#### ADMINISTRATION

##### **Personnel communal**

MM. Fabrice Di Lorenzo et Drilon Gashi ont été engagés en qualité d'agent d'exploitation au Service des Travaux Publics.

MM. Christian Venturi (agent d'exploitation) et Laurent Gaillard (auxiliaire de nettoyage) ont été engagés auprès du Service des bâtiments.

##### **Commission agricole**

Le Conseil a pris acte de la démission de M. Robert Maret de la commission agricole.

#### ENSEIGNEMENT ET FORMATION

##### **Personnel enseignant**

Le Conseil a pris acte des démissions de Mmes Estelle Rogivue et Anne Véronique Reuse de leur poste d'enseignante aux écoles primaires.

Mme Natacha Mottier a présenté sa démission des postes de secrétaire des écoles et aide-bibliothécaire.

##### **Cours d'appui pour apprentis (ies)**

M. Luke Fumeaux rejoint l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis (ies) rencontrant des difficultés scolaires.

### ADJUDICATIONS

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

##### **Formation Cœur Valais**

Des cours de premiers secours et d'emploi des défibrillateurs pour le personnel communal ont été mis en place par Cœur Valais.

#### TRAFIC

##### **Local des Travaux Publics**

Les travaux pour le remplacement de l'éclairage du dépôt des Travaux Publics ont été adjugés à l'entreprise Farinet Électricité Sàrl.

##### **Parcs communaux**

Six tondeuses ont été commandées auprès du Garage Biffiger SA et un tracteur John Deere auprès des Établissements Chappot SA.

##### **Véhicules communaux**

L'achat d'un Dacia Duster Comfort a été confié au Garage du Mont-Blanc Moulin SA ainsi qu'un Toyota Hilux auprès du Garage des Adonis Lambiel Sàrl.

#### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

##### **Places communales**

Haie du Complexe sportif : Les travaux d'arrachage de la haie et le terrassement d'une fouille pour une nouvelle plantation ont été adjugés à l'entreprise Christophe Lambiel. Les plantes (Laurelle) ont été commandées auprès de Point Vert.

Place de Gottfrey : SymerLine Sàrl a reçu le mandat pour les travaux de changement des butées de protection.